



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 967

Texte de la question

MOYEN-ORIENT

M. le président. La parole est à M. Jean Bardet, pour le groupe UMP.

M. Jean Bardet. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

La situation au Moyen-Orient ne semble pas voir d'évolutions favorables, du moins par les voies diplomatiques officielles, dans un avenir proche. La feuille de route élaborée par l'Europe, la Russie, les Etats-Unis et l'ONU est déjà caduque, avant d'avoir eu ne serait-ce qu'un début de mise en application. Les attentats kamikazes d'un côté, la répression de l'autre, l'élévation du mur de séparation, l'implantation de colonies sauvages ne peuvent qu'entraîner une escalade de la violence, que je condamne. Les perspectives de paix, que de nombreux hommes et femmes appellent majoritairement de leurs vœux dans les deux pays, semblent s'éloigner de jour en jour.

Toutefois, après deux ans de négociations, une immense espérance est née à Genève : au mois d'octobre dernier, des hommes de bonne volonté, des deux côtés, ont finalisé, en dehors des chemins diplomatiques habituels, un plan de réconciliation.

Ce plan a l'intérêt de n'éluder aucun problème, en particulier ceux qui fâchent : le statut de Jérusalem, le tracé des futures frontières, les colonies d'implantation, le retour des réfugiés. Il a été présenté, solennellement à Genève, le lundi 1er décembre, devant un aréopage de personnalités politiques et intellectuelles du monde entier, dont l'ancien président des Etats-Unis, Bill Clinton. Pour la France, étaient présents, entre autres, Mme Simone Veil et M. Hubert Védrine.

Au-delà de cette représentation hautement symbolique, mais officieuse, je voudrais savoir quel rôle la France entend jouer pour que ce nouvel espoir de paix ne soit pas déçu. Car je sais, pour bien les connaître, que les populations concernées attendent beaucoup de notre pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, je réponds au nom de Dominique de Villepin, qui assiste actuellement à une réunion internationale à Naples.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Il est en grève ! (*Sourires.*)

M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Vous avez raison, monsieur le député, d'appeler notre attention sur la persistante gravité de la situation au Proche-Orient, sur le plan humanitaire, naturellement, mais aussi, comme vous l'avez indiqué, du fait de l'occupation, du fait de la construction du mur mais aussi du fait de la faiblesse de l'Autorité palestinienne et des menaces terroristes.

Mais des signes positifs apparaissent : une baisse relative de la violence, l'installation du nouveau

gouvernement palestinien, ainsi que la réaffirmation par Israël de son attachement à la feuille de route qui a été approuvée par le Conseil de sécurité des Nations unies dans la résolution 1515.

De plus, vous avez eu raison d'insister, des initiatives en faveur de la paix ont été lancées, notamment hier, par des personnalités indépendantes et respectées - je pense tout particulièrement à M. Yossi Beilin et à M. Yasser Abed Rabbo, auxquels il convient de rendre hommage. La France, qui appuie cette démarche, a été représentée à Genève de façon éminente par Mme Simone Veil, qui était porteuse d'un message du Président de la République. Dans ce message, il est affirmé que la France continuera d'agir sans relâche pour que le processus de la feuille de route soit relancé rapidement, dans le nouveau contexte qui semble se dessiner. Il est également indiqué que nous sommes prêts à apporter notre contribution active aux prochaines étapes que prévoit et que propose l'initiative de Genève.

En conclusion, je dirai qu'aucune chance de solution ne doit être écartée, qu'aucun espoir ne doit être découragé. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 967

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et francophonie

Ministère attributaire : coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 décembre 2003